

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N^o

A

OBJET

Monsieur Haackman

Paris

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d'un tableau
qui faisait l'objet de votre lettre
du 13 de ce mois

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pour
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n^o 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de notre considération distinguée.

Copie/expédiée le 16-5-11

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,



Palace Hôtel,
Bruxelles, le

19

3
Bruxelles ce 8 Juin 1911.

Repris mon
tableau attribué à
Jordaëns représentant
une buccante et
présente par moi au
Musée Royal de
peinture de Bruxelles

L. Haakman.

5. rue Pelouse.

Paris

à M^{re} le Concierge du
Musée de Bruxelles



5151.73

Bruxelles, 13 Mai 1911.

A Messieurs les Membres de la
Commission examinatrice du
Musée Royal de peinture de
Bruxelles.

Messieurs, j'ai l'honneur, ce
jour, de déposer à votre
Musée des Beaux-arts, pour
être soumise à votre jugement
une œuvre uniformément attribuée
au maître Gordaëus.

J'estime de mon devoir élémentaire
de la porter à votre connaissance.

Espérant qu'elle trouverait
auprès de votre Commission

le même accueil qu'elle a reçu,
auprès des divers artistes auxquels
j'ai eu l'occasion de la montrer,
je vous présente, Messieurs, avec
mes hommages, mes plus empressées
civilités.

Le prix de l'œuvre sus-
mentionnée serait pour vous
de 50.000 fr. à je dis Cinquante
mille francs -

L. Haakman

Ce tableau représente une bacchante ivre,
à ses côtés un bouc. -

M. B. je vous serais reconnaissant
de vouloir bien me donner au
plus bref délai le résultat de
votre examen, des pompateurs
étant engagés par moi avec
l'Allemagne au sujet de cette
œuvre -

5. rue Pelouse
Léon Haakman artiste-peintre Paris